

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Sans objet.

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GROUPES DE TRAVAIL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ²
2014	2014	28/03/2024	24/03/2022
Date des réunions de CLDR et Groupes de travail durant l'année écoulée ³	13/02/2023	Nombre de présent.e.s	14 membres (dont 9 citoyen.ne.s)
	17/04/2023		16 membres (dont 11 citoyen.ne.s) + 8 invité.e.s (dont 8 citoyen.ne.s)
	30/05/2023 – Liaison douce Gages-Brugelette		9 membres (dont 7citoyen.ne.s) + 9 invité.e.s (dont 9 citoyen.ne.s)
	30/05/2023 – Structure d'accueil dans le parc communal		9 membres (dont 7citoyen.ne.s) + 4 invité.e.s (dont 4 citoyen.ne.s)
	07/06/2023 – Elément fédérateur sur la Grand' Place de Brugelette		10 membres (dont 8 citoyen.ne.s) + 3 invité.e.s (dont 2 citoyen.ne.s)
	19/06/2023 – Infrastructure culturelle		14 membres (dont 11 citoyen.ne.s) + 14 invité.e.s (dont 12 citoyen.ne.s)
	17/10/2023 – Dénomination de la Maison de village d'Attre		14 membres (dont 11 citoyen.ne.s) + 29 invité.e.s (dont 28 citoyen.ne.s)

¹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

² Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

³ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Réflexion sur l'opération de développement rural			
En février 2022, les membres de la CLDR ne sont pas parvenus à un consensus sur la programmation des projets du PCDR. Cependant, afin de relancer les débats et d'apporter des réponses collectives, il avait été décidé d'actualiser la composition de la CLDR, et de mener plusieurs réflexions avec des partenaires extérieurs de la CDLR sur la mise en relation de l'offre et de la demande en infrastructures privées ou publiques, tout en bénéficiant de l'appui de la Cellule Assistance Territoire et Patrimoine (ATePa) de la FRW sur les tenants et aboutissants du Cœur de Brugelette, et de créer un groupe de travail sur la liaison cyclo-piétonne reliant Gages et Brugelette. En 2022, le travail a notamment porté l'introduction de l'appel à projet relatif à la 2^{ème} phase de la Grand' Place de Brugelette et l'approbation de l'avant-projet relatif au Pôle communal de Gages (Maison de village et Logements Tremplin). L'ATePa a accompagné la Commune dans la mise en relation des potentialités de son territoire et les projets encore à concrétiser dans son PCDR. En 2023, ce processus a été présenté à la CLDR dont les débats furent étendus au-delà des membres. Plusieurs séances furent proposées à ce public étendu sur les thématiques qui les intéressaient (voir dans le calendrier ci-dessus). Les conclusions de ces séances ont été synthétisées lors de la séance du 19 février 2024. En octobre 2022, le PCDR de Brugelette est arrivé à mi-parcours. Les réflexions menées en 2022 et 2023 ont permis de redéfinir la programmation à court et moyen terme, notamment en matière d'activation des subsides liés au Développement rural. En 2024, les deux premières séances de la CLDR de l'année ont donc permis d'entériner les trois prochaines demandes de conventions.			
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	CT02	MT02	LT12
Intitulé du projet	Structurer les déplacements au fil de la Dendre et s'accrocher au réseau intercommunal – Créer une liaison douce entre Gages et Brugelette	Aménager les espaces publics comme éléments de liaison entre les polarités et la Dendre - Créer une structure d'accueil dans le parc communal de Brugelette	Créer une Maison rurale
Priorité du projet	Court terme	Moyen terme	Long terme
Calendrier d'exécution	2024	2024	2025

Commission locale de Développement rural

Séance du 13 février 2023

Ecuries du parc à Brugelette

Présent·e·s

André DESMARLIÈRES - Bourgmestre & Président de la CLDR

Didier STREBELLE - Echevin du Développement rural

Mireille GALLEMAERS, Isabelle LIÉGEOIS, Géry PATERNOTTE - Soit 5/7 des Membres de la CDLR, Représentant·e·s du Conseil communal

Jean-Philippe BAUDART, Olivier BONNIER, Luc BRONCHART, Marc DE VLEESCHHOUWER, Pierre DELCAMBRE, Michel JAMSIN, Jean-Michel LEJUSTE, Yves MARTIAL, Lionel STIERS - Soit 9/23 des Membres de la CDLR, Représentant·e·s de la population

Guy DEBAISIEUX, Selim OZPINAR, Chris VAN DE GAER, Aurore VANDERSTRAETEN - Citoyen·ne·s

Ginette RENARD – Conseillère communale

Charlotte DESENFANT - Service Logement

Nathalie SQUERENS, Stéphanie GUÉRIN - Agents de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Excusé·e·s

Martine SCULIER - Membre de la CDLR, Représentante du Conseil communal

Katty BOUTIQUE, Tommy CAPELLE, David GRZEGORZEWSKI - Membres de la CDLR, Représentant·e·s de la population

Martin CRÉVIEAUX - Citoyen

Préambule

Public invité

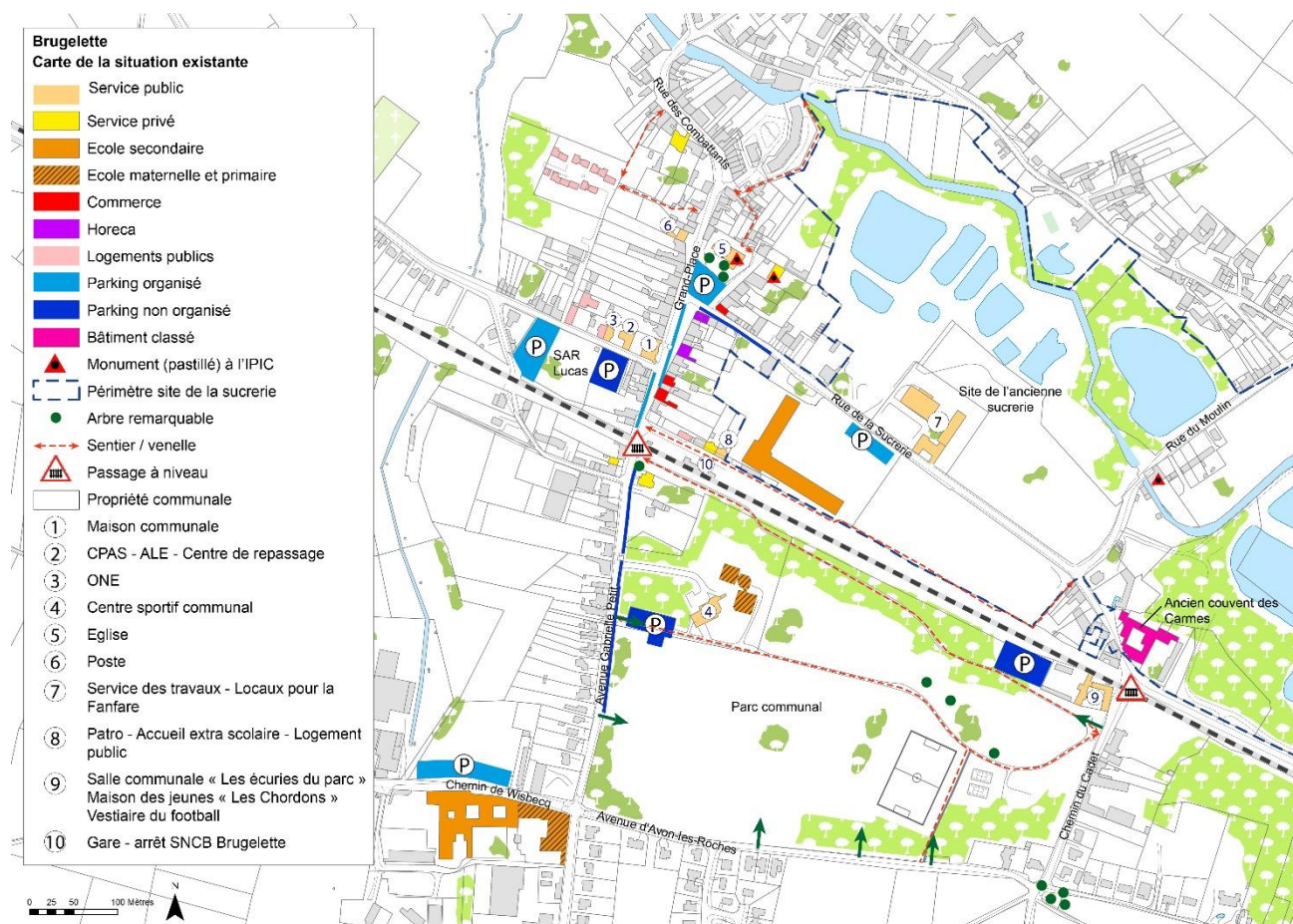
- Séance ouverte à :
 - o CLDR
 - o CCATM
 - o Associations
 - o Institutions (écoles, etc.)
 - o Population (via Site Internet communal et page FaceBook, ...)

Contexte et objectifs de la réunion

Cette réunion est tenue dans le cadre de l'Opération de Développement rural de Brugelette. Elle vise à envisager les perspectives à mi-parcours de cette opération (2017-2027) en recueillant les avis de la population sur les prochains projets à mettre en œuvre par la Commune (ceux pour lesquels elle peut solliciter un subside DR) sur base de la mise en relation l'offre et la demande (permettant de dégager ce qui manque).

Situation existante

Fonctions présentes dans le cœur de Brugelette



Salles publiques et privées brugelettoises

Une liste exhaustive des sales privées et publiques est présentée en séance.

Remarques des participant-e-s :

- Pairi Daiza dispose également de salles (accessibles indépendamment du parc ?)
- L'offre actuelle et future (maisons de village d'Attre et Gages) semble répondre à la demande en petites et moyennes salles, mais pas en salle de grande capacité disposant d'une bonne acoustique.
- Un protocole de gestion des salles (agenda, conditions d'accès, etc.) devrait être mis en place pour assurer un usage efficient des salles publiques (notamment les deux futures maisons de village).

Projets potentiels

Présentation

Seuls sont présentés les projets permettant le recours aux subsides régionaux « Développement rural ».

Un membre de la CLDR regrette de ne pas y voir apparaître la mise en valeur du réseau de mobilité douce car il s'agissait du projet prioritaire du PCDR (maque de considération de l'investissement citoyen – Sentier des Bouloux ; liaison Gages-Brugelette).

→ Cette démarche est en cours.

Priorisation des projets

Priorisation du projet proposée par les sous-groupes	Nom du projet	Localisation énoncée à la base	Localisation potentielle	Objectifs visés (Fonctions, capacité, ...)	Remarques, observations émises en sous-groupe
Catégorie SERVICES					
3 ou 4	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance	Site de la sucrerie			Objectiver ce besoin Réaliser un inventaire de l'offre actuelle
4 ou 1	Création d'une maison multiservices	Site de la sucrerie	Site de la Sucrerie si acquisition possible. Grouper la Maison multiservices avec les ateliers ruraux	Services pouvant en faire partie (permanence médicale, consultation ONE, maison de l'emploi ou local de télétravail, bar et espace de convivialité, commerces de proximité, point-relais pour produits locaux, relocalisation de la Vestiboutique et développement du commerce de seconde main, ...)	Anticiper la fusion possible en 2030 avec Chièvres, et réaliser les projets pour qu'ils soient complémentaires entre les 2 communes ? → Projet prioritaire
3	Création de nouvelles infrastructures sportives	Parc communal		Salle de sport, vestiaires, buvette/caféteria + tatamis + salle de grande capacité pour les concours (judo, GRS, ...)	Des conteneurs provisoires vont être installés pour les vestiaires du foot. Les terrains de tennis et de pétanque ont été rénovés et sont dans un état correct.

Priorisation du projet proposée par les sous-groupes	Nom du projet	Localisation énoncée à la base	Localisation potentielle	Objectifs visés (Fonctions, capacité, ...)	Remarques, observations émises en sous-groupe
				+ douches Créer un nouveau hall sportif (plus grand que la salle de l'école communale trop petite) qui pourrait servir à la nouvelle école secondaire et aux autres associations de l'entité	➔ Projet prioritaire (vu notamment l'extension rapide de l'école secondaire « La Maison des Phénix »)
2	Création d'un home pour personne âgées	Site de la sucrerie Ancienne tannerie	Choisir un lieu central, proche du centre de Brugelette et des services (souhaits actuels des personnes âgées)		Objectiver ce besoin : actuellement beaucoup de personnes âgées vont sur Ath, Chièvres ou Silly. Confier la gestion au CPAS et/ou à une structure privée ➔ Plutôt une résidence services garantissant une certaine autonomie des personnes âgées ?
1 ou 2 (deux fois)	Création d'une maison rurale	Chapelle des Carmes	Chapelle des Carmes	Salle polyvalente de grande capacité, locaux polyvalents de réunion, espace bar/sanitaires, etc. + Scène, gradins & coulisses	Réponse au développement du nouveau Centre culturel La Chapelle des Carmes et les salles du Centre Sainte-Gertrude (Oiseaux et Elisa – cette dernière pourrait convenir par ses dimensions, mais ne dispose pas de fonctionnalités nécessaires pour une représentation théâtrale) ne sont pas compatibles avec l'accueil de représentations théâtrales.

Priorisation du projet proposée par les sous-groupes	Nom du projet	Localisation énoncée à la base	Localisation potentielle	Objectifs visés (Fonctions, capacité, ...)	Remarques, observations émises en sous-groupe
					La troupe de théâtre a besoin d'un espace pour les répétitions d'octobre à mars (la Maison de village d'Attre devrait convenir), et d'une salle de spectacle pour les représentations (<u>bonne acoustique</u>, scène, coulisses, etc.) ➔ Projet prioritaire en lien avec le développement culturel et l'Envol.
Catégorie ESPACES PUBLICS					
	Création d'une structure d'accueil et valorisation du parc communal	Parc communal		Aménagement d'un réseau de déplacement pour les modes doux traversant le parc Intégration d'un parcours Vita Création d'une plaine de jeux pour enfants Construction d'un kiosque Création d'une piste finlandaise ?	
	Aménagement du Cœur de Mévergnies	L'ensemble des petits espaces situés dans la traversée du village (« Place rouge », ...)		Réflexion sur toute la traversée du village. Intégrer l'activité de la Ducasse (fin septembre) : souhait de disposer d'un espace induré (au lieu du poussier rouge)	Le parvis de l'église est déjà bien aménagé. L'idée de valoriser la pierre bleue (pose de sculptures) devrait être poursuivie.

Priorisation du projet proposée par les sous-groupes	Nom du projet	Localisation énoncée à la base	Localisation potentielle	Objectifs visés (Fonctions, capacité, ...)	Remarques, observations émises en sous- groupe
	Structurer les déplacements au fil de la Dendre et s'accrocher au réseau intercommunal				
	...				
Catégorie LOGEMENT					
	Création de logements trempins	Site de la sucrerie Etages des commerces longeant la Grand-Place		... à destination des jeunes ménages	Evaluer le besoin (si déjà des logements avec la Maison de Village de Gages)
	Création de logements	Site de la sucrerie		Logements moyens, logement pour séniors, logements adaptés, logements kangourous, ...	Logements pour séniors ou résidence services ?
Catégorie ECONOMIE					
	Développement d'un parc d'activité rural	Site de la sucrerie		... comprenant un complexe d'ateliers ruraux	En lien avec la Maison multiservices
	...				

Réflexions générales :

- Quelle est la représentativité de la population dans les débats du jour : moitié politique, moitié citoyens ?
- Plusieurs pistes sont évoquées pour prioriser les futurs projets à mettre en œuvre :
 - o Donner la priorité aux besoins pas encore rencontrés (culture, personnes âgées, etc.) par rapport aux besoins partiellement rencontrés (sport, petite enfance, etc.).
 - o Utiliser le territoire de manière parcimonieuse :
 - Ne plus supprimer un brin d'herbe, ni un arbre (ne pas construire dans les zones de parc : SAR Lucas, parc communal ; privilégier les rénovations, les démolitions/reconstructions)
Contre-exemple : nouvelle implantation de la Police et du parc à conteneurs sur des terres agricoles (à proximité du rond-point de l'avion, entre Chièvres et Brugelette)
 - Et/ou densifier les noyaux villageois à proximité des transports en commun, des services (SAR Lucas, parc communal, site de la Sucrierie, etc.)
 - o Disposer de données statistiques (analyse du territoire mise à jour) pour objectiver la priorisation
 - o Intégrer la potentielle future fusion des communes, et donc la mutualisation des infrastructures pour fixer la priorité des projets (des salles de spectacle et de sport de grande envergure ne sont pas nécessaires sur des territoires contigus – Chièvres et Brugelette par exemple)
- Etablir des partenariats, notamment avec Pairi Daiza

Principaux sites à reconvertir/développer

Une lecture succincte de l'étude réalisée par l'équipe « Assistance Territoire et Patrimoine » de la FRW en est faite en fin de réunion.

Conclusions

Aucune conclusion bien tranchée n'est malheureusement ressortie du débat.

Une nouvelle proposition sera faite lors d'une prochaine séance de la CLDR étendue aux personnes ayant participé aux débats du jour.

Préalablement à la celle-ci, les participant·e·s demandent de recevoir :

- Compte-rendu des débats du jour,
- Liste des projets du PCDR,
- Liste des sites potentiels,
- Occupation exhaustive des salles → une réponse partielle pourra être donnée via les résultats de l'enquête faite auprès des associations, mais pas une réponse détaillée.
- Données statistiques pour objectiver les besoins → cette demande ne pourra pas être rencontrée en raison des moyens humains qu'elle nécessiterait.

Divers

Ordre du jour

Un participant relève le quiproquo lié à la distribution de l'invitation dans le périmètre de la Grand-Place : il s'attendait donc à une présentation du projet de réhabilitation de la Grand-Place (« Cœur de Brugelette »), or ce point n'était pas à l'ordre du jour. Il a cependant apprécié de participer aux débats de cette réunion ; il y a appris des choses (diversité des salles publiques et privées, etc.).

Remerciements à Mme DESENFANT

Il s'agissait de la dernière séance à laquelle Charlotte DESENFANT participait. Son professionnalisme dans le suivi de ses dossiers a été salué. Elle est remerciée par l'assemblée.

Pour le Secrétariat,

Le Président,

Stéphanie GUÉRIN,
La Fondation Rurale de Wallonie

André DESMARLIERES,
Bourgmestre

Commission locale de Développement rural

Séance du 17 avril 2023

Ecuries du parc à Brugelette

Présent·e·s

André DESMARLIÈRES - Bourgmestre & Président de la Commission locale de Développement rural (CLDR)

Didier STREBELLE - Echevin du Développement rural

Mireille GALLEMAERS, Isabelle LIÉGEOIS, Géry PATERNOTTE - Soit 5/7 des Membres de la CLDR, Représentant·e·s du Conseil communal

Jean-Philippe BAUDART, Olivier BONNIER, Luc BRONCHART, Marc DE VLEESCHHOUWER, Thérèse D'HAUFAYT, David GRZEGORZEWSKI, Michel JAMSIN, Yves MARTIAL, Isabelle MARY, Lionel STIERS - Soit 11/22 des Membres de la CLDR, Représentant·e·s de la population

Martin CRÉVIEAUX – Citoyen, candidat pour la CLDR

Nick DEBONNE, Mario DI LORETO, Didier FLORKIN, Christian LECOCQ, Chris VAN DE GAER, Anne-Marie VANBELLINGHEN, Aurore VANDERSTRAETEN - Citoyen·ne·s

Michel NIEZEN - Conseiller communal

Véronique GASPARD - Service urbanisme & Environnement

Stéphanie GUÉRIN - Agent de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Excusé·e·s

Martine SCULIER - Membre de la CLDR, Représentante du Conseil communal

Maryline DECROLY

Jean-Michel LEJUSTE - Membres de la CLDR, Représentant·e·s de la population

Carine MARICHAL - Citoyenne

Préambule

Introduction

Véronique GASPARD introduit la séance. Elle assurera l'intérim du suivi administratif dans l'attente d'un nouvel engagement.

Public invité

La séance est ouverte aux membres de la CLDR, de la CCATM, aux associations, aux institutions (écoles, etc.), et à la population (via Site Internet communal et page Facebook, ...).

Contexte et objectifs de la réunion

Cette réunion est tenue dans le cadre de l'Opération de Développement rural de Brugelette. Elle vise à envisager les perspectives à mi-parcours de cette opération (2017-2027) en recueillant les avis de la population sur les prochains projets à mettre en œuvre par la Commune (ceux pour lesquels elle peut solliciter un subside régional « Développement rural ») sur base de la mise en relation l'offre et la demande (pour mettre en évidence ce qui manque).

Présentation

Contraintes et opportunités



Besoins

L'ensemble des projets en attente ont été considérés : ceux issus du Programme communal de Développement rural (PCDR) et ceux d'envergure à mener par la Commune. Une réponse partielle y est-elle apportée actuellement ?

Financements, échéances & politique

Différentes sources de financement ont été analysées avec les calendriers qui leur sont propres : Développement rural (validité du PCDR, procédure de sollicitation de subsides, etc.), Plans d'investissement communaux, etc. Les futures élections communales et régionales sont également à prendre en considération. Les objectifs des plans et programmes communaux actuellement en vigueur, ainsi que les prévisions budgétaires peuvent orienter les choix.

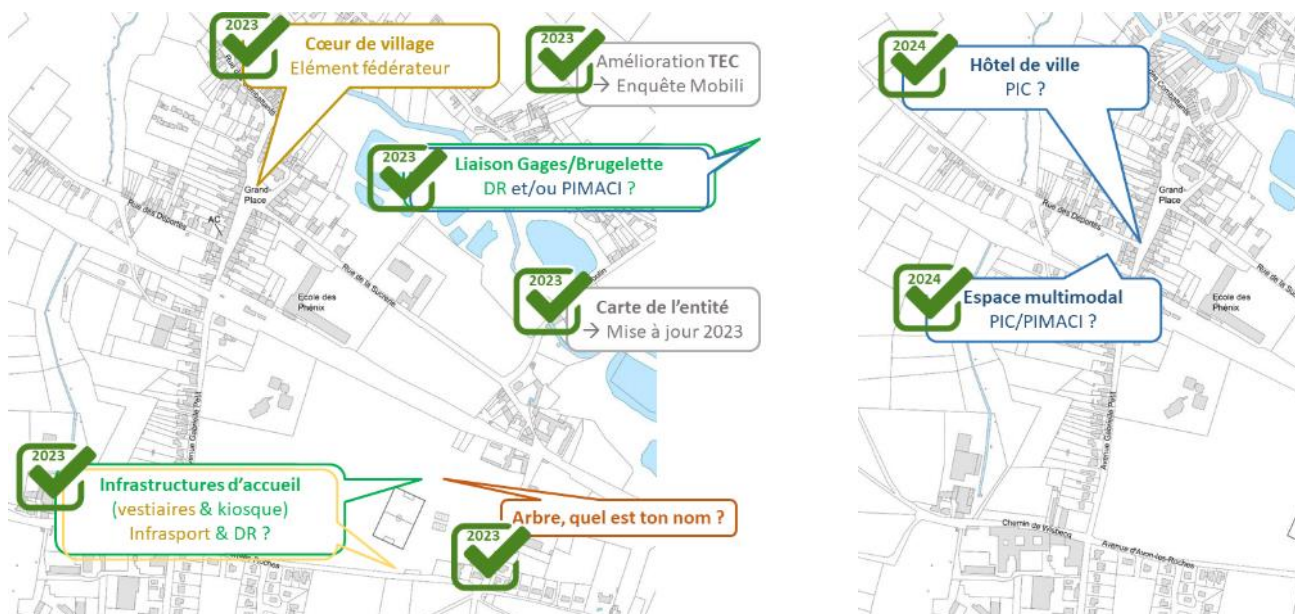
Etudes préalables

Certains sites et bâtiments communaux ont fait l'objet de recommandations : SAR Lucas, SRPE de l'ancienne sucrerie, etc.

Perspectives

Sur base des contraintes et opportunités, une programmation est proposée en deux temps : les projets à lancer d'ici la fin de l'actuelle mandature communale, et ceux à envisager pour la suivante.

2023-2024



Après 2025



Echanges

Culture

Infrastructure culturelle

La Fanfare et la troupe de théâtre ne disposent pas de salle de spectacle suffisamment équipée (scène, acoustique, etc.).

Place de l'art dans l'espace public

Il est rappelé qu'une disposition légale prévoit que 1% du budget des projets d'utilité publique soit dédié à l'art.

Ancienne cure d'Attre

Elle permettra d'accueillir des activités culturelles, mais pas de grands spectacles.

Infrastructure sportive

Les clubs sportifs disposent des salles nécessaires à leur fonctionnement. Les clubs d'arts martiaux souhaiteraient une salle qui leur serait exclusivement dédiée, dans laquelle les tatamis ne devraient pas être déplacés.

Accès aux services communaux

Le complexe du CPAS est remarquable mais sert à un public restreint. D'autres services pourraient-ils bénéficier de ces infrastructures ?

Espace polyvalent

Plusieurs fonctions pourraient être accueillies dans un même bâtiment : locaux pour des activités (para-) médicales, infrastructures sportives, infrastructures culturelles, etc.

Cœur de Mévergnies

Une halle couverte permettrait d'accueillir un marché des producteurs locaux par exemple.

Liaison Gages-Brugelette

Circuler à vélo le long de la route régionale est dangereux.

Développement soutenable

Les projets évoqués répondent-ils aux contraintes environnementales et énergétiques ? Les espaces verts doivent être maintenus autant que possible, notamment dans le parc communal. Le site de la Sucrierie étant déjà artificialisé, il pourrait être privilégié pour accueillir de nouvelles fonctions.

Situation rêvée '/', réalité

Conclusions

Un consensus a été trouvé sur les points suivants :

- Rappeler à la Commune :
 - o son obligation de rendre accessible à tous les citoyen·ne·s les services de son administration, en particulier les personnes à mobilité réduite ;

- la nécessité d'offrir une infrastructure sportive minimale autour des terrains de sport extérieurs présents dans le parc communal (à savoir, des sanitaires, des vestiaires et des douches) ;
- Créer des groupes de travail (en y invitant les membres de la CLDR, les citoyen·ne·s intéressés, les structures et associations concernées) pour définir les grandes lignes des projets suivants :
 - Liaison douce entre Gages et Brugelette (itinéraire à privilégier, type de revêtement, etc.) ;
 - Infrastructure culturelle (définition des besoins : scène, loges, espace d'exposition, ateliers créatifs, etc. ; localisation potentielle) ;
 - Kiosque dans le parc communal ;
 - Élément fédérateur sur la Grand' Place (statue, fontaine, banc, autre) ;
 - Cœur de Mévergnies (halle couverte, pieds au sec, autre).

Calendrier

- Mardi 30 mai 2023 à 19h00 : Liaison cyclo-piétonne entre Gages et Brugelette – Définition des besoins et contraintes ;
- Mardi 30 mai 2023 à 20h00 : Infrastructure d'accueil dans le parc communal de Brugelette (type kiosque) – Définition des besoins et contraintes ;
- Mercredi 07 juin 2023 à 19h00 : Élément fédérateur des cinq villages de l'entité (statue, fontaine, banc ou autre) sur le parvis de l'Eglise de Brugelette – « A vos crayons ! » ; ! Salle du CPAS
- Lundi 19 juin 2023 à 19h00 : Infrastructure culturelle - Définition des besoins et contraintes.

Divers

Un jardin partagé est accessible à la population brugelettoise, en face du Centre Sainte-Gertrude, au Chemin de Wisbecq à Brugelette.

Stéphanie GUÉRIN,
Agent de développement de la Fondation Rurale de Wallonie

Commission locale de Développement rural

Infrastructure d'accueil dans le parc communal

Compte-rendu de la séance du 30 mai 2023

19h00 aux Ecuries du Parc à Brugelette

Présent-e-s

Didier STREBELLE - Echevin du Développement rural

Mireille GALLEMAERS - Soit 2/7 des Membres de la CDLR, Représentant-e-s du Conseil communal

Maryline DECROLY, Pierre DELCAMBRE, Sabrina DIERICK, Yves MARTIAL, Lionel STIERS - Soit 6/22 des Membres de la CDLR, Représentant-e-s de la population

Frédérique BONTRIDDER

Xavier COENEN

Didier FLORKIN

Olivier QUERTIN - Citoyen-ne-s

Esther VEGA GIL - Service Logement

Véronique GASPARD - Service urbanisme & Environnement

Stéphanie GUÉRIN - Agent de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Excusé-e-s

Jean-Philippe BAUDART, Luc BRONCHART, Martin CRÉVIEAUX, Marc DE VLEESCHHOUWER - Membres de la CDLR, Représentant-e-s de la population

Adeline PERSOONS - Centre Sainte-Gertrude

Préambule

Outre les membres de la CLDR, la séance est ouverte aux membres de la CCATM, aux associations, aux institutions (écoles, etc.), et à la population (via Site Internet communal et page FaceBook, ...).

Présentation

Parc communal

- Superficie : ~15 ha
- Affectation au plan de secteur :
 - o Partiellement en zone forestière
 - o Principalement en zone de parc

Extrait du CoDT

*Art. D.II.40. De la **zone de parc**.*

La zone de parc est destinée aux espaces verts ordonnés dans un souci d'esthétique paysagère. N'y sont admis que les actes et travaux nécessaires à leur création, leur entretien ou leur embellissement ainsi que les actes et travaux complémentaires fixés par le Gouvernement.

La mise en œuvre d'une zone de parc dont la superficie excède cinq hectares peut également faire l'objet d'autres actes et travaux, pour autant qu'ils ne mettent pas en péril la destination principale de la zone et qu'un schéma d'orientation local couvrant sa totalité soit entré en vigueur.

Art. R.II.40-1. Les actes et travaux ...:

[...]

4° les bâtiments et installations destinés à l'accueil du public à des fins didactiques ou récréatives

[...]

7° une ou plusieurs aires de parking en matériau perméable et discontinu

Exemples de kiosques

Des exemples sont donnés pour ouvrir les perspectives et susciter le débat.



<https://www.sol-architecture.com/kiosque-a-musique>



<https://www.facebook.com/paysagesavesnois/photos>



<https://www.architectureetbois.com/en/equipement/le-kiosk>



France - Bourgogne - Matour

Echanges sur place

A favoriser

- Prévoir un accès PMR
- Placer la structure en retrait de la cuvette naturelle – celle-ci servira de zone « spectateurs »
- Utiliser le dénivelé – peut-être en gradin
- Laisser les perspectives vers :
 - le château
 - l'école
 - la zone boisée
- ⇒ Positionner :
 - de manière à « cacher » le parking – positionné au Nord (et scène orientée vers le Sud)
 - en contre-haut de la cuvette
 - le long de la haie
- Maintenir la perméabilité du sol
- Récolter les eaux pluviales
- Privilégier une structure
 - Légère, aérienne
 - Organique (à proximité d'arbres, dans un parc)
 - Durable et pérenne
- Anticiper une bonne acoustique
- Prévoir des bancs face à la « scène »
- Améliorer et rendre accessibles les sanitaires des Ecuries du Parc lors d'évènements

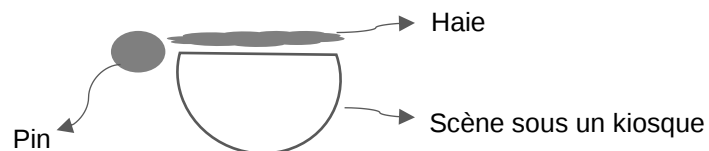
A éviter

- Eviter une structure éphémère car :
 - il n'est pas possible de s'y abriter
 - il y a des risques de dégâts ou d'usures lors des démontages successifs
 - la main-d'œuvre communale sera sollicitée à chaque (dé)montage

Fonctions envisagées

- Accueil d'évènements organisés par :
 - o le Centre culturel l'Envol
 - o la Maison des Jeunes Les Chardons
 - o ...
- Point de repère dans le parc
- Abri (soleil, pluie, ...)
- ...

Proposition schématique



Pour le Secrétariat,

Stéphanie GUÉRIN,
La Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

André DESMARLIERES,
Bourgmestre

Commission locale de Développement rural

Liaison douce Gages-Brugelette

Compte-rendu de la séance du 30 mai 2023

19h00 aux Ecuries du Parc à Brugelette

Présent·e·s

Didier STREBELLE - Echevin du Développement rural
 Mireille GALLEMAERS - Soit 2/7 des Membres de la CDLR, Représentant·e·s du Conseil communal
 Maryline DECROLY, Pierre DELCAMBRE, Sabrina DIERICK, Yves MARTIAL, Lionel STIERS - Soit 6/22 des Membres de la CDLR, Représentant·e·s de la population
 Frédérique BONTRIDDER
 Xavier COENEN
 Didier FLORKIN
 Olivier QUERTIN - Citoyen·ne·s
 Esther VEGA GIL - Service Logement
 Véronique GASPARD - Service urbanisme & Environnement
 Stéphanie GUÉRIN - Agent de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Excusé·e·s

Jean-Philippe BAUDART, Luc BRONCHART, Martin CRÉVIEAUX, Marc DE VLEESCHHOUWER - Membres de la CDLR, Représentant·e·s de la population
 Adeline PERSOONS - Centre Sainte-Gertrude

Préambule

Public invité

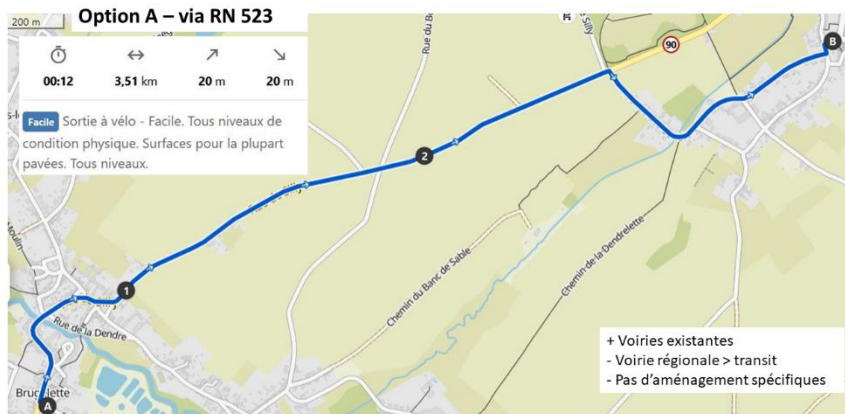
La séance est ouverte aux membres de la CLDR, de la CCATM, aux associations, aux institutions et à la population brugelettoise concerné·e·s par ce projet.

Contexte et objectifs de la réunion

Cette réunion est tenue dans le cadre de l'Opération de Développement rural de Brugelette. Elle vise à identifier l'option à poursuivre pour relier Gages à Brugelette à pied ou à vélo.

Options de liaison douce entre Gages et Brugelette

Option A – via la route régionale (RN523)



Il n'y a pas d'accotements aménageables le long de cette route.

Option B – via le Chemin Sœur Capelle et le Chemin du Pire



Cet itinéraire est le plus long.

Option C – via l'Avenue de Gages prolongée jusqu'à l'Avenue des Cerisiers

Un collecteur a été placé en amont de l'Avenue des Cerisiers vers la future station d'épuration.

La localisation exacte des bornes permettrait de définir la portion résiduelle permettant de faire la jonction entre les deux chemins publics – l'Avenue de Gages sur Brugelette et l'Avenue des Cerisiers sur Gages.

L'acquisition de cette portion par la Commune pourrait être subside par le Développement rural.



Option D – via l'Avenue de Gages et le Chemin Ma Sœur Capelle



La coupe d'un champ est peu souhaitable, notamment au regard de la politique de remembrement visant à créer de grandes parcelles exploitables par un même agriculteur.

Option E – via le Chemin du Banc de Sable

Cette option n'est accessible que **pour les piétons** car au-delà de la station de pompage un sentier d'environ 1 mètre de large est inscrit à l'Atlas des Chemins et sentiers vicinaux.

Les agriculteurs concernés par le sentier ne s'opposent pas à sa réouverture. Cependant, son tracé implique la traversée d'une prairie occupée par des vaches et taureaux, et celle d'un champ.

La mise en place d'un tourniquet pourrait être envisagée.



Conclusion

- 1/ Reborder l'Avenue de Gages
- 2/ Assurer l'accès public de la nouvelle voirie agricole créée dans le cadre de l'installation de la nouvelle station d'épuration à Gages
- 3/ Négocier l'acquisition de la portion résiduelle entre l'Avenue de Gages et l'Avenue des Cerisiers
- 4/ Négocier des subsides pour l'acquisition et l'aménagement de la liaison entre le Grand Chemin et l'Avenue des Cerisiers via l'Avenue de Gages et son prolongement
- 5/ Assurer une réflexion à l'échelle de l'entité (et donc aussi de Gages – en particulier avec le trafic lié à Pairi Daiza) sur un réseau cyclable et les éventuels aménagements nécessaires.

Divers

La séance suivante porte sur l'implantation d'un kiosque dans le parc communal.

Pour le Secrétariat,

Le Président,

Stéphanie GUÉRIN,
La Fondation Rurale de Wallonie

André DESMARLIERES,
Bourgmestre

Commission locale de Développement rural

Séance du 07 juin 2023 – Élément fédérateur sur la Grand' Place de Brugelette

Ecuries du parc à Brugelette

Présent·e·s

Didier STREBELLE - Echevin du Développement rural

Mireille GALLEMAERS - Soit 2/7 des Membres de la CDLR, Représentant·e·s du Conseil communal

Jean-Philippe BAUDART, Olivier BONNIER, Marc DE VLEESCHHOUWER, Sabrina DIERICK, Michel JAMSIN, Yves MARTIAL,

José ORDONEZ, Lionel STIERS - Soit 8/22 des Membres de la CDLR, Représentant·e·s de la population

Jean-Louis DIEU, Ginette RENARD, Justine VONDOULE - Citoyen·ne·s

Esther VEGA GIL – Service Logement

Stéphanie GUÉRIN - Agent de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Excusé·e·s

Martin CRÉVIEAUX, Thérèse D'HAUFAYT, Jean-Michel LEJUSTE - Membres de la CDLR, Représentant·e·s de la population

Préambule

Outre les membres de la CLDR, la séance est ouverte aux membres de la CCATM, aux associations, aux institutions (écoles, etc.), et à la population (via Site Internet communal et page FaceBook, ...).

Grand' Place de Brugelette

Contexte

La réfection de cette place s'intègre dans une vaste réflexion dans le cadre de l'Opération de Développement rural de Brugelette, sous l'intitulé « Cœur de Brugelette ». Elle a pour objectifs de :

- Affirmer la **centralité** de Brugelette via la création d'un espace public phare de qualité ;
- Passer d'un rôle de circulation et stationnement automobile à celui d'un lieu de **convivialité, repos, rencontre** et accueil d'**événements** ;
- Favoriser **les commerces & l'Horeca** ;
- Promouvoir l'**identité communale** par un aménagement cohérent.

Une première phase de travaux (réalisés en 2019) a pu bénéficier du soutien financier de la région wallonne via l'appel à projet « *Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes* » - de la Rue Colonel Aviateur Daumerie à la Rue de la Sucrierie.

Une deuxième phase de travaux (programmés en 2024) bénéficiera à nouveau du soutien financier de la région wallonne via l'appel à projet « *Cœur de village* » - de la Rue de la Sucrierie au parvis de l'Eglise.

Les échéances de traitement de ces dossiers ont laissé peu de place aux échanges avec la population. Pour la première phase, seule une information citoyenne a pu être organisée. Pour la deuxième phase, une consultation limitée a pu être tenue (NDLR : en mai 2022) avant le dépôt du dossier de candidature.

Elément fédérateur

Il a été proposé de personnaliser la zone devant l'église par l'installation d'un élément fédérateur pour lequel la population sera consultée. La nature de cet élément est laissée libre : œuvre d'art, mobilier urbain, ...

Quelques exemples ont été transmis par un membre de la CLDR en amont de la réunion et complétés par la Commune et la FRW.



Echanges

Considérations pratiques

- Compléter le récent nettoyage du monument aux morts par celui de l'escalier et du sol à proximité
- Actualiser les panneaux touristiques en y incluant des informations sur l'ancienne sucrerie et les Carmes
- Eclairer le monument aux morts
- Prévoir un stationnement pour les vélos
- Maintenir suffisamment de places de stationnement

Rem. : les plans ont été approuvés par l'instance régionale en charge de la mobilité et la sécurité routière.

Concept rêvé

Le choix se porte sur une œuvre d'art plutôt que sur des infrastructures sportives, qui ont davantage leur place dans le parc communal.

Cette œuvre devra être :

- ✓ **Évolutive**
 - S'adapter au fil du temps et des saisons
 - Proposer des jeux de lumière ou des mouvements colorés
 - Huiles colorées
 - Mosaïques
 - ...
 - ...
- ✓ **Harmonieuse**
 - Tenir compte de la ligne graphique proposée par l'architecte et du cadre bâti
 - Maintenir la perspective vers l'église
- ✓ **Moderne**
- ✓ **Sobre**
- ✓ **Symbolique**
 - Faire référence à l'identité brugelettoise :
 - Au fil de la Dendre (slogan de l'Opération de Développement rural de Brugelette)

- Sucrerie
- Paix
- Famille
- Lien entre le passé et l'avenir
- Position géographique :
 - Villages de l'entité
 - Points cardinaux
 - Distance à d'autres lieux (Pairi Daiza, frierie, etc.)
 - ...
- Eléments patrimoniaux : Château d'Attre, Moulin de Mévergnies, ...
- Jumelage avec Avons-les-Roches
- Carrières de Mévergnies
- ...
- Exemples dans des communes voisines : Simpélourd à Soignies, Magritte à Lessines, pavés mosaïques se référant aux villages de l'entité montoise, ...
- ✓ Compatible avec les activités sur la place
 - Modeste marché hebdomadaire
 - Commémorations de l'Armistice
 - Funérailles
 - ...
- ... pour en maintenir la **polyvalence** :
 - Envisager une structure en :
 - Deux dimensions ?
 - Trois dimensions dans l'angle formé par le carrefour entre la Rue de la Sucrerie et la route régionale
 - Prévoir des matériaux non glissants
 - Proposer divers usages : bancs, abri en cas de soleil ou de pluie, etc.
- ✓ **Pérenne**
 - Choisir des matériaux résistants
 - Limiter les charges d'entretien, tant financières que techniques (à priori, éviter le recours à l'eau)
 - Anticiper les possibles actes malveillants dans sa conception et sa localisation
- ... et susciter :
 - ✓ La **convivialité**
 - Ne pas se limiter à des bancs « froids » (comme sur la première phase)
 - Susciter la curiosité en attirant le regard
 - Inviter à la contemplation
 - ✓ L'adhésion de la population

Prochaines étapes

- Validation du dossier de candidature relatif à la 2^{ème} phase de réfection de la Grand' Place de Brugelette par le Conseil communal (07/2023) et l'administration régionale, en y incluant le placement d'une œuvre d'art
- Appel à des artistes ou artisans en dialogue avec la population

Stéphanie GUÉRIN,
Agent de développement de la Fondation Rurale de Wallonie

Commission locale de Développement rural

Infrastructure culturelle

Compte-rendu de la séance du 19 juin 2023
19h00 aux Ecuries du Parc à Brugelette

Présent·e·s

Didier STREBELLE - Echevin du Développement rural

Mireille GALLEMAERS, Isabelle LIÉGEOIS - Soit 3/7 des Membres de la CDLR, Représentant·e·s du Conseil communal

Jean-Philippe BAUDART, Katty BOUTIQUE, Marc DE VLEESCHHOUWER, Pierre DELCAMBRE, Thérèse D'HAUFAYT, Sabrina DIERICK, Michel JAMSIN, Jean-Michel LEJUSTE, Yves MARTIAL, José ORDONEZ, Lionel STIERS - Soit 11/22 des Membres de la CDLR, Représentant·e·s de la population

Olivier DASSONVILLE, Marie DEFRAÏE, Alexandre DERNAISIEUX, Stéphane DUPONT, Frédéric LEYSEN, Ophélie LIAUT,

José ORDOUX, Coline PATEK, Ginette RENARD, Cindy VERSET - Citoyen·ne·s

Carine MARICHAL – Centre de lecture publique de Brugelette ASBL

Hélène DELCOIGNE, Directrice & Chris VAN DE GAER, Président du conseil d'administration – Centre culturel L'Envol

Marie FERAÏN - Service Culture

Esther VEGA GIL – Service Logement

Stéphanie GUÉRIN - Agent de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Excusé·e·s

Martin CRÉVIEAUX - Membre de la CDLR, Représentant de la population

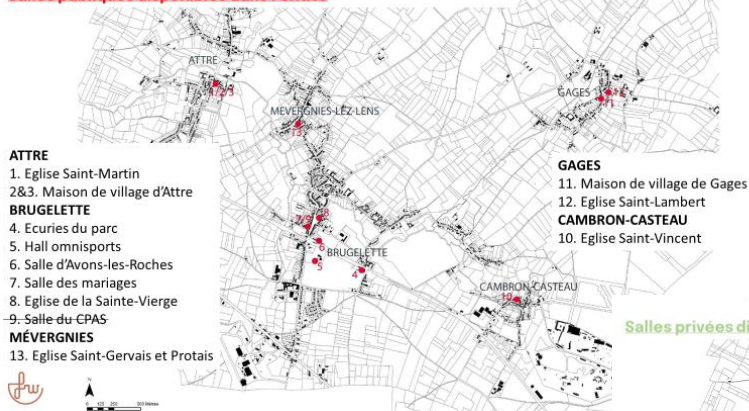
Préambule

Outre les membres de la CLDR, la séance est ouverte aux membres de la CCATM, aux associations, aux associations et à la population (via Site Internet communal et page FaceBook, ...).

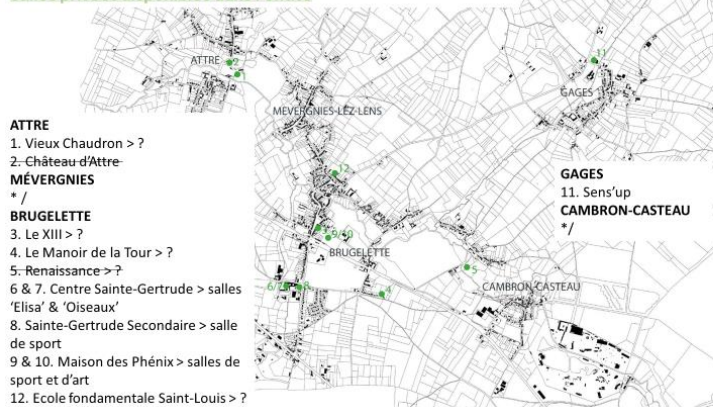
Contexte

Inventaire des salles publiques et privées

Salles publiques disponibles dans l'entité

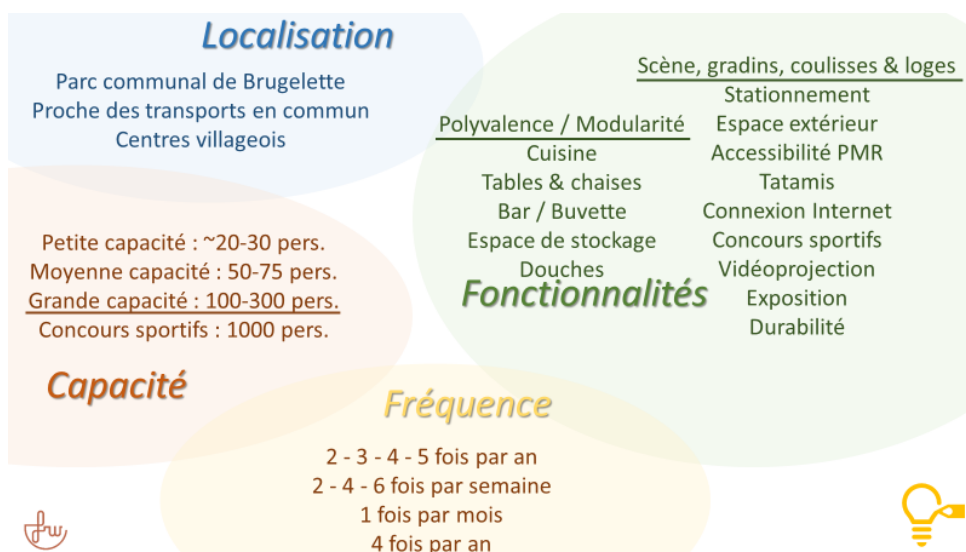


Salles privées disponibles dans l'entité



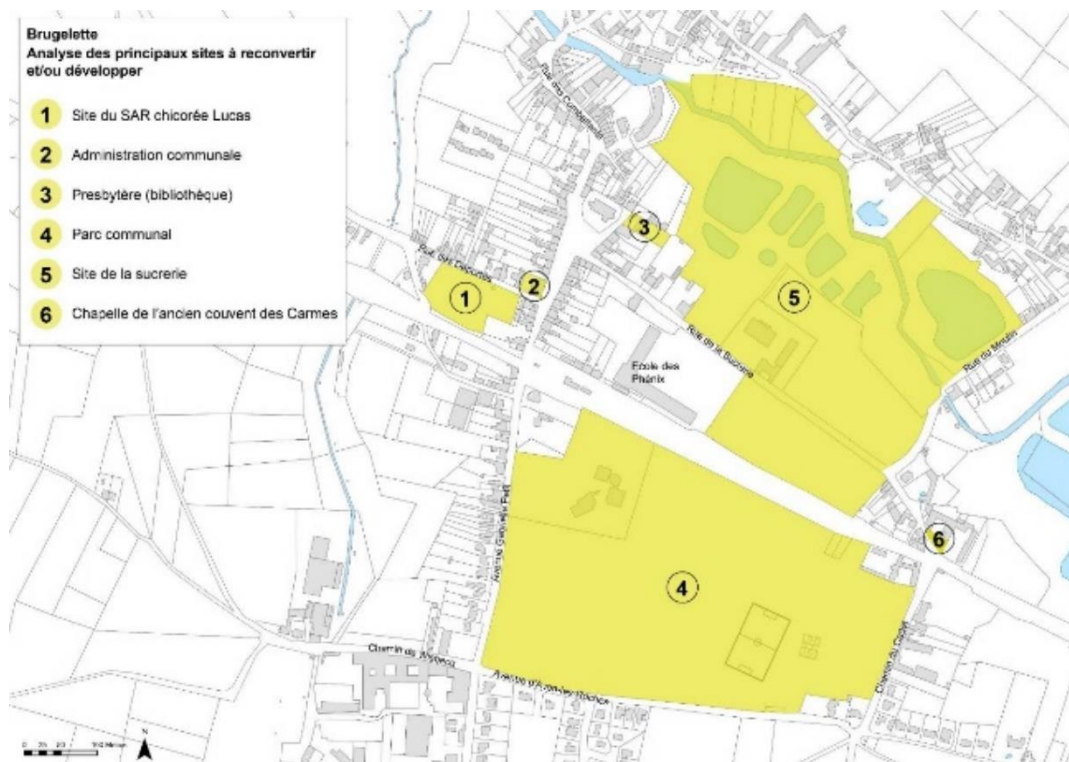
Salle(s) idéale(s)

Sur base d'une enquête menée auprès du monde associatif, voici les mots-clés qui ressortent.



Principaux sites à reconvertir et/ou développer

L'Equipe « Assistance Territoire & Patrimoine » de la FRW a proposé une analyse des principaux sites à reconvertir/développer dans le centre de Brugelette.



Echanges

Salle idéale

La tête dans les nuages et les pieds sur Terre, les participant-e-s ont décrit leur salle idéale, une salle de « diffusion ».

- Défini un projet qui pourrait être finançable par la Commune, les instances extérieures et/ou des partenaires privés (mécénat, crowdfunding, ...) – sans argent, il n'y aura pas de projet (ex. : Musée de la céramique à La Louvière)
- Permettre l'accueil de Spectacles scolaires, de représentations théâtrales, de concerts, etc.

- Disposer :
 - o D'une scène
 - o De coulisses
 - o D'un espace de stockage :
 - Pour le matériel nécessaire au fonctionnement de la salle (tables, chaises, grilles d'exposition, etc.)
 - Privatisé pour les associations disposant d'une convention avec la Commune :
 - La troupe de théâtre « Les Vaillants » d'Attre
 - L'Ecole de musique de Brugelette
 - o D'un bar
- Prévoir une occultation complète pour permettre la vidéoprojection
- Veiller à :
 - o Une bonne acoustique et une bonne sonorisation
 - o Des luminaires variés et adaptés aux différentes fonctions
- Envisager la concomitance des fonctions dans un seul bâtiment ou dans plusieurs

Les locaux actuellement mis à disposition de l'Ecole de musique satisfont aux besoins de ses usagers-ères. Si une salle de spectacle était créée, il ne serait pas forcément nécessaire d'y prévoir un espace de stockage pour eux. Celui-ci est par contre indispensable à proximité de salles de répétition.

Chapelle des Carmes

Michel JAMSIN rappelle les atouts de la Chapelle des Carmes – une note rédigée par ses soins est annexée au présent compte-rendu.

- Cette salle a servi :
 - o pendant une quinzaine d'années,
 - o avec le soutien de la MCA et de la bonne volonté,
 - o pour des bals, des expositions, des représentations théâtrales, des spectacles, etc.
 - o avec un jauge d'environ 120 personnes
 - o tout comme d'autres salles similaires, par exemple à Saint-Ghislain, Wasmes, Colfontaine, etc.
- Le stationnement est envisageable sur le site de la Sucrerie.
- Des espaces de stockage pourraient être mis à disposition dans les propriétés attenantes, appartenant à M. JAMSIN et à son fils.
- Elle a déjà bénéficié de travaux : démontage des enduits, des voutements en bois, du revêtement de sol, ... Les châssis devraient être remplacés.
- Elle avait été vendue par M. JAMSIN à la Commune car elle aurait pu bénéficier de subsides pour la création d'un espace culturel. Ce projet n'a finalement pas abouti, pour des raisons politiques.

Plusieurs participant-e-s sont sceptiques sur la réponse de cette salle aux demandes formulées ci-avant. Elle correspond à une belle salle d'exposition ou de concert « intimistes ».

Pour le Secrétariat,

Le Président,

Stéphanie GUÉRIN,
La Fondation Rurale de Wallonie

André DESMARLIERES,
Bourgmestre

Commission locale de Développement rural (CLDR)

Séance du 17 octobre 2023 – Maison de village d'Attre

Maison de village d'Attre

Présent·e·s

André DESMARLIÈRES - *Bourgmestre, Président de la CLDR*

Didier STREBELLE - *Echevin du Développement rural*

Isabelle LIÉGEOIS - *Soit 3/7 des Membres de la CLDR, Représentant·e·s du Conseil communal*

Olivier BONNIER, Katty BOUTIQUE, Marc DE VLEESCHOUWER, Pierre DELCAMBRE, Thérèse D'HAUFAYT, Sabrina DIERICK, David GRZEGORZEWSKI, Jean-Michel LEJUSTE, Yves MARTIAL, Isabelle MARY, Lionel STIERS- *Soit 11/22 des Membres de la CLDR, Représentant·e·s de la population*

Alexandre CORDIER, Stéphanie DAUMERIE, Guy DEBAISIEUX, Renée DEFRISE, Rachel DELABIE, Eric DELECOLE, Didier DEPROOTE, Epoux Carine Malherbe DETEZ, Stéphane DUPONT, Epouse Michaël FLAMENT, Michaël FLAMENT, Didier FLORKIN, Patrice FLORKIN, Epouse de Didier FLORKIN, Fille de Didier FLORKIN, Fils de Didier FLORKIN, Virginie HOLSBEEK, Michel JOHNNY, Laurine LABEAU, Georges LEMAIRE, Carine MALHERBE, Nancy MALHERBE, Francine MOTTE Michel PATRICK, Ginette RENARD, Epoux d'Anne-Marie VANBELLINGHEN, Anne-Marie VANBELLINGHEN - *Citoyen·ne·s*

Esther VEGA GIL – *Service Logement*

Stéphanie GUÉRIN - *Agent de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)*

Excusé·e·s

Jean-Philippe BAUDART, Tommy CAPELLE, Martin CRÉVIEAUX, Baudouin de MEESTER de HEYNDONCK, Michel JAMSIN - *Membres de la CLDR, Représentant·e·s de la population*

Mireille GALLEMAERS - *Membre de la CLDR, Représentante du Conseil communal*

Hélène DELCOIGNE, Chris VAN DE GAER – *Centre culturel l'Envol*

Timotheé LEJEUNE – *Architecte, Auteur de projet*

Carine MARICHAL – *Bibliothèque de Brugelette*

Préambule

Outre les membres de la CLDR, la séance est ouverte aux riverain·e·s et aux associations concernées par la future Maison de village d'Attre.

Maison de village d'Attre - Dénomination

Proposition

Plusieurs dénominations pour la future Maison de village d'Attre sont proposées aux participant·e·s. Celle(s) retenue(s) sera/seront transmises au Collège communal qui tranchera :

- Maison de village d'Attre (dénomination générique de ce type de salle – vocable officiel lié au subside « Développement rural » de la Région wallonne) ;
- Cure d'Attre (référence à sa fonction initiale) ;
- Dendr'attois (lien entre Attre et le fil conducteur de l'opération de Développement rural « *Brugelette, au fil de la Dendre* » ;
- Ate-dilé-Brujlete (Attre en patois selon Wikipédia)
- Cœur attrois
- Au cœur d'Attre

... ainsi qu'une proposition faite par deux citoyens

- Atrium :
 - « *Qui est considérée comme la plus belle pièce d'une villa romaine et qui évoquera Attre* » ;
 - « *Dans les maisons romaines, pièce centrale et principale où l'on accueillait les amis, les invités, les clients* » ;

...et deux propositions émises au début de la séance :

- L'Obélisque (en lien avec le nom de la rue dans laquelle se trouve la salle) ;
- Attr'action (jeux de mots avec Attre).

Echanges et votes

Il est demandé aux participant·e·s de voter pour leurs trois propositions préférées (trois points pour la 1^{ère}, deux points pour la 2^{ème} et un point pour la 3^{ème}).

Propositions de dénomination	Points attribués par vote			Points attribués Total	Commentaires après les votes
	3	2	1		
At(t)rium - Attr'ium	3	7	5	$3 \times 3 + 7 \times 2 + 5 \times 1 =$ <u>28</u>	Nostalgique "Vieux" terme pour une nouvelle salle. Classe, qualité Ne pas se perdre en jeux de mot
Maison de village d'Attre	<u>7</u>	6	5	<u>38</u>	Peu original, standard Vocabulaire "Maison de village" (Attre, Gages, ...) → Début de la dénomination "standard" accompagné d'un autre nom Si courrier adressé à cette salle, "d'Attre" fera double emploi → Il n'y aura pas de boîte aux lettres pour la salle.
Cure d'Attre	3		4	13	
Dendr'attrois	2	3	1	13	
Ate-dilé-Bruglette			1	1	
Cœur attrois	3	7	4	27	Appropriation villageoise
(Au) cœur d'Attre	<u>8</u>	4	6	<u>38</u>	Sur un carton d'invitation, cela a du cachet. Localisation de la salle > notion plus géographique Plus inclusif
Obélisque	4	4	1	21	...sous-entendrait une explication... "parce que ;-)"
Attr'action	<u>5</u>	2	1	20	

Selon la méthode de comptabilisation des votes utilisées (voir détails à la ligne « At(t)rium ») :

- Sont ex-aequo :
 - o « Maison de village d'Attre »
 - o Et « (Au) Cœur d'Attre » ;
- Vient ensuite « At(t)rium ».

Il est suggéré de garder un titre "simple", "qu'on retient", "qu'on trouve facilement"

Inauguration

La date annoncée en séance est le vendredi 17/11.

Mais deux participants annoncent qu'elle est peu propice car c'est le weekend :

- Des représentations de la troupe théâtrale « les Vaillants » d'Attre,
- Du voyage du Jumelage entre Avons-les-Roches et Brugelette.

Il sera demandé au Collège communal si cette date d'inauguration peut donc être reportée.

Divers

- Samedi 21/10 : Centre culturel « L'Envol » : Journée des familles
- Jeudi 19/10 19h30 : Présentation du projet « Parcelles partagées au jardin de la Cure d'Attre »

Pour le Secrétariat,

Le Président,

Stéphanie GUÉRIN,
La Fondation Rurale de Wallonie

André DESMARLIERES,
Bourgmestre